



Dépôt de meuble a mon domicile

Par **richeux**, le **23/04/2008** à **04:28**

BonjourrrrrL'ami de ma fille a déposé avec notre accord en mars 2007 un certains nombres de meubles dans notre maison et garage soit un frigo, une gazinière, un micro onde, un lecteur dvd, un canapé d'angle.....rrrrIl a rompu avec elle en mars 2008, et à ce jour 23 avril n'est toujours pas venu les rechercher. Le 28 mars, je lui ai signifié qu'il devait s'adresser à moi pour les récupérer puisqu'ils sont à mon domicile et non à celui de ma fille. Il a contacté ma fille pour lui dire qu'il venait le samedi 19 avril. Je lui ai envoyé un sms pour lui dire non et contacte moi. N'ayant pas de réponse, je lui ai envoyé un message verbal pour lui demander son organisation et l'heure à laquelle il devait venir. Aucune réponse à ces questions. Il a des contacts de temps en temps avec ma fille et lui parle de ses meubles régulièrement mais elle lui dit de se mettre en rapport avec moi, qu'elle ne veut pas s'en occuper.rrrnQuel droit ai je sur ces meubles ? Ai je le droit d'en disposer comme bon me semble ?rrrrMerci pour votre réponse